

**RAPPORT FINANCIER  
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de la situation financière de notre association au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous sommes à votre disposition pour vous fournir toutes les précisions et tous les renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

**1) Présentation des comptes annuels**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et d'évaluation en vigueur.

**Compte de résultat :**

Les résultats de l'association sont commentés ci-après :

Le résultat net comptable excédentaire s'élève à 1 183 € et provient de :

- ✓ Résultat d'exploitation courant pour un montant de -48 012 €
- ✓ Résultat exceptionnel pour un montant de +49 451 €
- ✓ Résultat financier pour un montant de -256 €

Les produits du résultat courant proviennent essentiellement des subventions d'exploitation pour 148 877€, des ventes de bien et de services pour 117 749 €, des contributions financières pour 35 051€ et des cotisations pour 7 930 €.

Les charges du résultat courant proviennent essentiellement des achats pour 162 828 €, des charges de personnel pour 142 478 €, et des dotations aux amortissements pour 51 654 €.

Le résultat exceptionnel provient essentiellement en produit de la quote-part de la subvention d'investissement versée à l'exercice pour 34 525 € et de produits sur exercices antérieurs pour 32 800€ et en charge de la subvention de fonctionnement du Conseil Régional 2021 non versée pour 17 437 €.

**Bilan :**

La situation financière de l'association appelle les commentaires suivants :

- ✓ L'association dispose d'une trésorerie qui apparaît à l'actif du bilan – « Disponibilités » pour un montant de 113 835 €.
- ✓ Les ressources propres de l'association comprennent :
  - les fonds propres pour un montant de 83 000 €
  - la réserve statutaire pour un montant de 152 400 €
  - le report à nouveau pour un montant de 24 657 €
  - le résultat de l'exercice de l'association pour un montant de 1 183 €



## **2) Situation et activité du dernier exercice clos**

L'activité de la Ligue a pleinement repris en 2022, l'organisation du stage de printemps et du Championnat de France Handivoile Hansa témoignent du dynamisme retrouvé.

L'activité des Commissions Sportive, Développement, Handivalide, Formation, Habitable, Féminine, VRC, Quillard de sport et Commission Régionale d'Arbitrage est détaillée dans les différents rapports d'activité.

La finalisation de l'investissement en matériel nautique pour les personnes en situation de handicap a été réalisée pour un montant total de 153 868 € couvert à hauteur de 90% par les subventions d'investissement du Conseil Régional et de l'Agence Nationale du Sport et les contributions des clubs/CDV.

## **3) Evolution prévisible et perspectives d'avenir**

La situation financière de la Ligue ne connaîtra pas de changement significatif sur l'exercice à venir en 2023. La Ligue continue de bénéficier du soutien du Conseil Régional, de l'Agence Nationale du Sport et de notre partenaire historique BANQUE POPULAIRE.

L'effort particulier sur l'activité handi-voile au regard des investissements effectués sera maintenu.

## **4) Affectation du résultat**

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 au report à nouveau.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Pour le Comité Directeur.

La Présidente

Elisabeth NEIDHART

La Trésorière

Laurence BONAFOUS